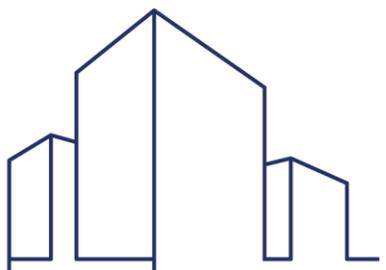


Appel à projet
Congrès Hlm / H'expo
24-26 septembre 2024
Parc des expositions
de Montpellier



le village
des architectes



84^e CONGRÈS
Hlm



H'expo

Troisième édition du village des Architectes au sein du Congrès Hlm / H'expo qui se tiendra en 2024 du 24 au 26 septembre au Parc des expositions de Montpellier.

Introduction

La précédente édition du village des architectes a été très appréciée et a reçu un excellent accueil de l'ensemble du visitorat professionnel du Congrès Hlm. Il a suscité de nombreuses visites, des échanges autour des projets présentés. Espace d'exposition d'exemples concrets de projets livrés depuis moins de deux ans en construction neuve ou réhabilitation, il permet de faire un état des lieux et de valoriser les innovations initiées.

Il participe à la concrétisation d'une politique et d'une vision de la ville et du logement. Il se veut être l'expression de la diversité des réponses aux questionnements contemporains sur le logement et participe à composer un inventaire commun du logement de qualité.

Objectifs

Le Congrès Hlm est l'occasion de faire un recensement des projets emblématiques de l'année, une manière d'étalonner le champ de la réalisation du logement social. Une façon de joindre l'image au discours.

- Placer le projet d'Habitat au cœur de l'évènement,
- Faire une place au projet d'architecture au sein du Congrès Hlm,
- Valoriser des projets livrés qui sont une œuvre commune portée par les architectes et les bailleurs, et de plus en plus par les habitants.

Format :

Au cœur de l'exposition, les visiteurs et acteurs du Congrès entreront dans un espace semi ouvert pour y découvrir les projets sélectionnés. Chaque candidat (agence d'architecture) présentera sa réalisation sur un espace aménagé en privilégiant les supports suivants : maquettes (dimension 80 X 80 cm – maquette urbaine ou détails archi), visuels (2 à 3 photos – formats 100x100cm ou 120x80cm), documentation sur le projet : livret descriptif (images et plans + texte contextualisation de l'opération).

Une note logistique parviendra aux candidats retenus détaillant les informations de livraison et de mise en place de votre espace la veille de l'ouverture du salon (le 23 septembre 2024).

Article 1 – Critères de sélection des projets

Le Village des Architectes valorise les innovations portées par les agences d'architecture et les organismes Hlm.

Les projets acceptés peuvent présenter de la construction neuve ou de la réhabilitation.

- Les projets présentés doivent avoir été livrés depuis moins de 2 ans et au plus tard le 31 mars 2024 afin de pouvoir présenter des visuels sur l'exposition.
- Ils devront être composés d'au moins 60% de logements sociaux.
- Le bailleur et l'agence d'architecture devront justifier de leur accord de présenter le projet.

Pour tous les projets sélectionnés, vous vous engagez à :

- Respecter les règles de participation et la surface attribuée. (Une fiche détaillée de l'espace sera transmise aux projets retenus).
- Être présent sur votre espace durant la période d'ouverture du Congrès Hlm / H 'expo 2024 les mardi 24 et mercredi 25 septembre de 9h à 19h et le jeudi 26 septembre de 9h à 18h.

Article 2 – Éléments demandés pour la sélection du dossier

- Description de l'environnement urbain, du projet architectural et des éléments techniques le caractérisant.
- Présentation d'un plan de masse, d'un plan d'étage courant et de deux à trois visuels. (Vue générale et détails).
- Renseignements techniques : nombre de logements, surface, montant des travaux - La présentation doit comporter 10 pages maximum.

Article 3 - Modalités de dépôts de l'appel à projet

Le dossier d'appel à projet doit être déposé avec l'accord mutuel de l'agence d'architecture et de l'organisme de logement social intervenant sur le projet.

Article 4 - Période de dépôt de l'appel à projet

Les dossiers doivent être déposés avant le 29 mai 2024 à 17H, par courriel à hexpo@union-habitat.org mettre dans l'objet « Appel à projet – Village des Architectes H'expo 2024 ».

Article 5 - Déroulé de l'appel à projet

A la mi-juin, un comité de sélection établira une liste des projets retenus qui seront présentés lors du Congrès Hlm / H 'expo 2024.

A l'issue de cette sélection les candidats retenus recevront les éléments leur permettant de préparer leur participation à Montpellier : plan et dimension de leur stand, les différents supports possibles pour la mise en valeur du projet.

Une campagne de communication sur le Village des Architectes et de ces participants sera faite sur les outils web (Newsletters, liste des exposants du site web de l'USH, application smartphone du Congrès Hlm), et Print (catalogue des exposants, Z-Card, plans du salon sur site) du Congrès Hlm / H 'expo 2024.

Article 6 - Engagement des parties

1 – Acceptation du règlement par les candidats qui s'engagent à fournir les éléments exigés pour l'exposition (P.1 – Format).

En soumettant leur dossier, les candidats acceptent sans réserve le présent règlement.

2 – Communication et droits

Le participant cède expressément et gracieusement aux Organismes le droit de diffuser des informations (image, texte, photos...) sur le dossier présenté (en amont et durant l'évènement, et après l'évènement pour une durée indéterminée) et de diffuser tout ou partie sur tous supports.

